

# #PlayFair : optez pour le streaming légal

**Les pouvoirs publics, le secteur du sport, la fédération du cinéma et le secteur des médias unissent leurs forces dans le cadre d'une campagne de prévention.**



**Le SPF Economie et le CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) lancent, en collaboration avec le secteur des médias belge, la Fédération belge du cinéma et la ProLeague, la campagne nationale de sensibilisation #PlayFair. Cette campagne vise à sensibiliser les consommateurs aux risques et aux inconvénients du streaming illégal, tout en soulignant l'importance du streaming légal pour soutenir la création et la culture locales. En effet, malgré tous les efforts préventifs et répressifs, de nombreux consommateurs continuent de consulter des sites de streaming illégaux ou d'utiliser des services IPTV.**

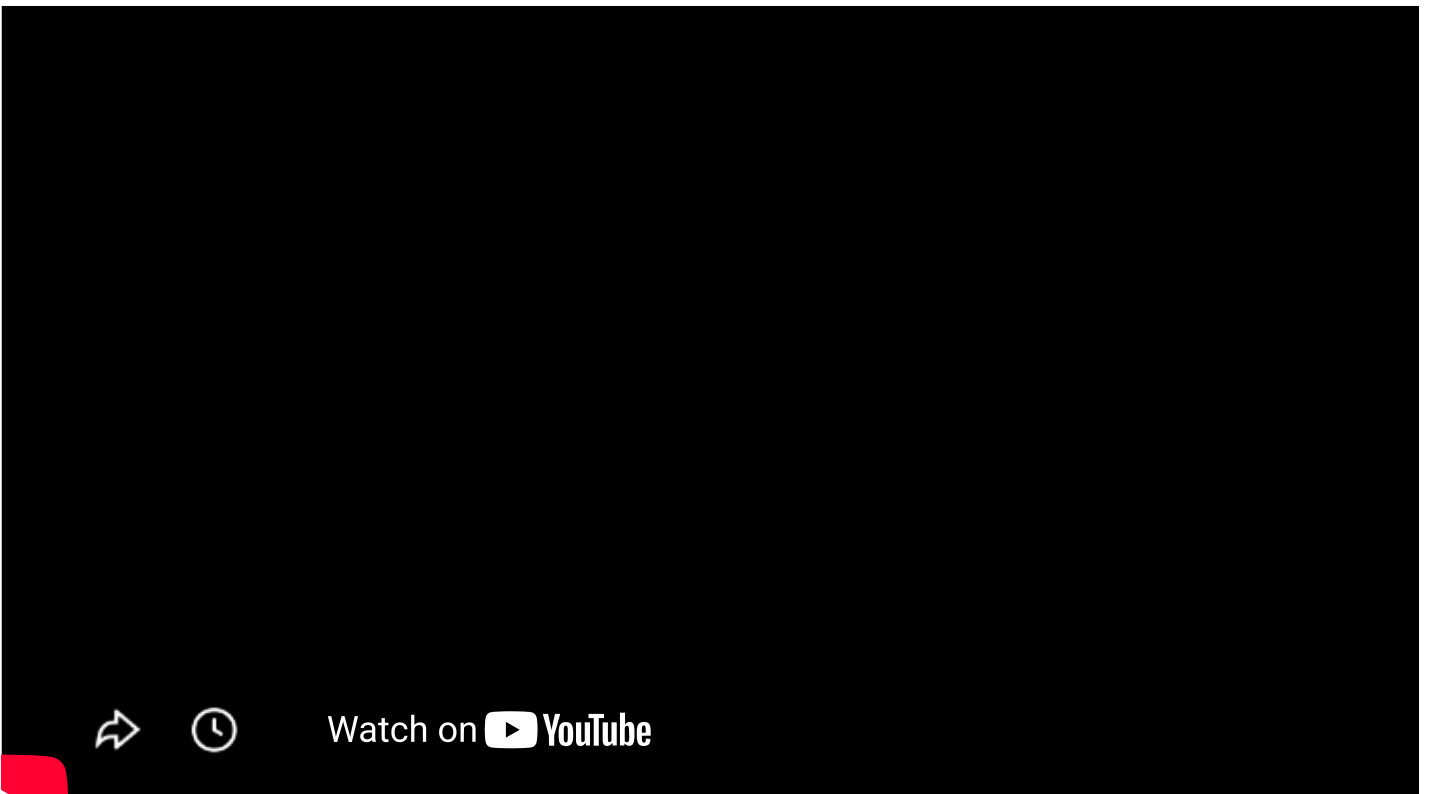
L'IPTV, c'est la télévision via internet plutôt que par le câble, le satellite ou l'antenne. Vous regardez la télévision en direct, des films ou des séries via une application, une smart TV ou un décodeur. Il existe une large offre légale, par exemple Streamz, Netflix et Disney+, ou encore Auvio et RTL Play, mais il existe également une offre illégale très étendue. Celle-ci passe par des sites web obscurs ou des revendeurs qui promettent un bouquet complet de chaînes pour une bouchée de pain. En réalité, vous payez quelqu'un qui n'a pas le droit de diffuser du contenu en ligne, ce qui est punissable par la loi.

Le streaming illégal présente de nombreux inconvénients. Non seulement il constitue une violation flagrante du droit d'auteur, mais il nuit également à l'économie belge (perte de recettes de TVA, fraude fiscale, blanchiment d'argent, etc.) et aux consommateurs eux-mêmes. En effet, les services de streaming illégaux vont de pair avec différentes formes de criminalité organisée.

Les services illégaux de streaming disposent de nombreuses données sur les utilisateurs, telles que leur nom, leurs coordonnées et souvent aussi leurs coordonnées bancaires. Celles-ci peuvent être revendues ou utilisées dans le cadre d'hameçonnage et d'autres formes d'escroquerie.

*" Le piratage en ligne restant un problème majeur, le SPF Economie s'engage activement dans la lutte contre cette forme illégale de streaming. Ainsi, l'Inspection économique du SPF Economie a bloqué pas moins de 2.031 sites web en l'espace de deux ans. La page d'information du SPF Economie, qui explique aux consommateurs les raisons du blocage, a déjà été consultée plus de 800.000 fois. Ce chiffre élevé prouve que les consommateurs recherchent massivement des sites de streaming illégaux et souligne à quel point la prévention et la campagne #PlayFair sont importantes. "*

Etienne Mignolet, porte-parole du SPF Economie



## Contre le piratage, pour la culture et le sport

La campagne #PlayFair est soutenue par l'ensemble du secteur audiovisuel, du monde du sport (Proleague) à la fédération du cinéma (Fédération des Cinémas de Belgique (FCB)), au secteur des médias (Agoria), en passant par d'autres partenaires tels que le Medienrat de la Communauté germanophone, l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT) et la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD).

La campagne démarre le 15 septembre, avec notamment une vidéo et d'autres supports de communication qui seront largement diffusés via les canaux de nos partenaires. Nous souhaitons ainsi sensibiliser le plus grand nombre possible de consommateurs aux dangers et aux inconvénients de l'IPTV et du streaming illégal, tout en mettant en avant les avantages du streaming légal.

*"L'IPTV illégale fragilise l'ensemble du secteur audiovisuel. Il ne s'agit pas d'un délit anodin : elle prive de revenus les artistes et les professionnels de la culture, du sport et de l'événementiel, fausse la concurrence au détriment des plateformes légales, et alimente des réseaux qui pratiquent la fraude fiscale et le blanchiment. En réunissant aujourd'hui les pouvoirs publics et les secteurs concernés, cette campagne rappelle aussi que chaque consommateur, par le choix du service qu'il utilise, soutient soit une économie créative légale, soit ses fraudeurs. "*

David Clarinval, ministre de l'Economie

*"L'esprit de cette campagne n'est pas de culpabiliser les utilisateurs, mais de les sensibiliser sur les conséquences de leur choix. L'IPTV illégale s'est banalisée, mais beaucoup de consommateurs ne réalisent pas qu'en y ayant recours, ils privent de rémunération celles et ceux dont ils regardent le travail. Avec #PlayFair, les pouvoirs publics, les régulateurs, les opérateurs télécoms et les acteurs de l'audiovisuel unissent leurs forces pour porter ce message et faire mieux connaître les offres légales. "*

Vanessa Matz, ministre en charge du Numérique

*"En tant que pouvoirs publics, nous voulons protéger au maximum les scénaristes, artistes, acteurs, journalistes et autres créateurs de contenus. Le streaming illégal ne va pas dans ce sens. Pour beaucoup de personnes, cela semble simplement être un moyen bon marché de regarder un film, une série ou un match. Mais derrière ces images, il y a des personnes qui travaillent dur chaque jour. Lorsque leur travail est regardé illégalement, elles n'en tirent aucun revenu. Elles ont, comme tout le monde, le droit d'avoir un emploi et un revenu, aujourd'hui comme demain. Si nous voulons qu'elles puissent continuer à exercer leur métier et à créer des films, des séries et des programmes, nous devons protéger leur travail. C'est pourquoi le message de #PlayFair est le suivant : choisissez le streaming légal et soutenez ainsi les personnes qui créent ces contenus."*

Rob Beenders, ministre de la Protection des consommateurs

*"On oublie trop souvent que l'IPTV illégale a des conséquences très concrètes. Elle fragilise le travail de celles et ceux qui font vivre nos films, nos séries, nos émissions et nos médias : les journalistes, les techniciens, les producteurs, les auteurs, les comédiens et bien d'autres. Notre but n'est pas de culpabiliser les utilisateurs mais de mieux les informer sur les effets de ces pratiques et sur les offres légales qui existent. Je me réjouis que la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Gouvernement fédéral travaillent ensemble avec #PlayFair : c'est en unissant nos efforts que nous pourrons mieux protéger la création, l'emploi et la diversité de nos médias. "*

Jacqueline Galant, ministre wallonne des Médias



**PlayFair | Chaque choix compte. Le tien aussi**

csa.be

15 septembre 2026

## Contact

### **Etienne Mignolet (FR)**

Seulement pour les journalistes

Tel : +32 2 277 86 74

Gsm : +32 486 39 38 91

[press@economie.fgov.be](mailto:press@economie.fgov.be)

### **Contact Center**

Tel: 0800 120 33

Fax: 0800 120 57

[info.eco@economie.fgov.be](mailto:info.eco@economie.fgov.be)

## Lien vers cette page

<https://news.economie.fgov.be/270882-playfair-optez-pour-le-streaming-legal/>